



Déclaration de la CGT Educ'action au CTM 9 avril 2014

Les résultats des élections municipales 2014 ont montré qu'une majorité de Français désapprouvait la politique menée par le gouvernement.

Cette situation a conduit le président de la République à opérer un remaniement ministériel.

Sans préjuger des mesures futures qui seront prises, le discours de politique générale du Premier ministre ne laisse entrevoir aucune inflexion dans la politique mise en œuvre depuis 2012.

Au contraire, le Premier ministre a affirmé pouvoir mettre en place le pacte de responsabilité qui est une mauvaise réponse aux problèmes posés.

Le gouvernement fait un cadeau de 50 milliards aux entreprises sans exiger qu'elles remplissent au préalable certaines conditions.

La logique d'exonération des cotisations patronales permettra aux entreprises d'améliorer leurs marges et contribuera à enfoncer le pays dans la crise sociale, réduisant un peu plus les possibilités d'une relance économique favorable à l'emploi et à l'investissement productif.

Nous serons extrêmement vigilants et mobiliser pour combattre les mesures d'austérité qui pourraient être mises en place dans la fonction publique.

Rappelons d'ailleurs que la valeur du point d'indice qui sert de base au calcul du salaire des fonctionnaires est gelée depuis juillet 2010.

L'élévation du niveau de qualification pour devenir professeur ne s'est pas traduite par une amélioration salariale comme cela avait été promis par le pouvoir politique.

Les enseignants français sont toujours parmi les plus mal payés d'Europe et l'arrivée de François Hollande à l'Élysée n'a rien changé à cela.

Et que dire du salaire de nos collègues administratifs de catégorie C...

Notre organisation syndicale qui considère cette situation inacceptable, s'engagera résolument dans l'action du 15 mai avec les personnels pour faire avancer nos revendications salariales.

Durant l'année 2013, les personnels du premier degré et les personnels territoriaux se sont massivement opposés à la mise en place de la réforme des rythmes scolaires.

Vincent Peillon, sur ce sujet, n'a apporté aucune réponse aux personnels, nous demandons au nouveau ministre de rouvrir ce dossier et le dialogue social indispensable à la mise en place d'une réforme réussie.

Nous attirons aussi l'attention du ministre sur la mise en œuvre du plan de résorption de la précarité au ministère de l'Éducation nationale.

D'après nos évaluations, un nombre important de postes ne seront pas pourvus à cette session, nous avons aussi relevé des problèmes d'affectation au mouvement inter-académique en raison, entre autres, d'une inadéquation entre les postes ouverts au mouvement et les résultats des concours réservés.

Sur ce dernier point, la situation de l'académie de Lille en est malheureusement une bonne illustration.

D'autres thèmes doivent requérir l'attention du nouveau ministre, l'éducation prioritaire où nous serons attentifs à la carte des établissements concernés, la situation de la voie professionnelle pour laquelle la CGT Educ'action demande toujours un traitement à égale dignité des 3 voies. Cela est pour nous un point essentiel, la discrimination subie par les enseignants de lycée professionnel, notamment dans le dernier projet, sur les obligations réglementaires de service, est inacceptable. Nous demandons toujours un état des lieux de la mise en place du bac pro en 3 ans et l'ouverture de discussions sur les modalités d'évaluation dans la voie professionnelle.

Pour la CGT Educ'action, il ne s'agit pas d'un problème de personnes, mais bien des orientations politiques choisies.

Si le gouvernement maintient son orientation libérale malgré le désaveu populaire, La CGT Educ'action continuera à incarner, auprès des personnels, un syndicalisme combatif pour une autre politique.